



“Et vivre, c’est ne pas se résigner” (Albert Camus)

Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP – Section de l’Oise
DDFiP de l’Oise, 2 rue Molière, 60021 BEAUVAIS Cedex
permanence le lundi
Tél – Fax - Répondeur : 03-44-06-35-68
mail : fo.ddfip60@dgfip.finances.gouv.fr
web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/060/>

FO : le syndicat qui reste un syndicat

Déclaration Liminaire

CHSCT du 29 janvier 2013



Monsieur le Président du Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail de l'Oise,

En CHSCT Ministériel, le 18 décembre dernier, **FO** Finances fustigeait la diminution des moyens de fonctionnement, les suppressions d’emplois, les restructurations permanentes, l’organisation du travail, qui ne cessent d’aggraver les conditions de travail des agents. Il s’ensuit que la souffrance au travail augmente encore, comme l’attestent depuis des années les rapports annuels de tous les Médecins de Prévention et des Inspecteurs Santé Sécurité au Travail (ISST), à l’instar de ceux qui nous sont présentés aujourd’hui. Les agents des accueils subissent de plus en plus d’incivilités, d’agressions ; les espaces de travail se réduisent ; l’hygiène des locaux de travail et des sanitaires se dégrade faute de moyens budgétaires, l’exposition au bruit est fatigante, le chauffage défectueux ou insuffisant ...

Comment oser faire des conditions de travail une priorité quand les suppressions d’emplois se poursuivent aveuglément depuis des années, allant jusqu’à la disparition cumulée de 20% des effectifs ?

Comment oser faire des conditions de travail une priorité quand le budget-peau de chagrin de la DDFiP en 2013 devrait encore baisser de 15% ? Et quid du budget 2013 de ce CHSCT ?

Faut-il dresser ici la liste (non exhaustive) des conditions de travail inadmissibles que les agents subissent ?

- Aucun confort, quand nous devons nous battre pétition à la main pour obtenir que le chauffage soit mis en route à Compiègne.
- Aucun confort non plus, quand la chaudière de Sérifontaine tombe en panne, et que faute de moyens vous envoyez le chauffagiste pour un simple devis sans pouvoir payer la réparation. Au passage, les agents du poste remercient ce plombier qui n’a pas eu le cœur de les laisser sans chauffage et leur a remplacé gracieusement la pièce. La DGFIP va-t-elle vivre désormais de la charité des artisans ?
- Aucun progrès, quand les travaux se succèdent dans des locaux occupés avec tous leurs cortèges de désagréments, pour réinstaller les collègues dans des conditions inadmissibles, comme à Compiègne Municipale où les nouveaux locaux sont aux agents ce que la boîte est aux sardines.
- Aucune sécurité, en dépit de grands discours qui ne coûtent pas cher à prononcer, quand une trésorerie cambriolée il y a 6 mois est restée en l’état, quand la porte blindée de la direction n’est pas réparée pendant plus de 2 mois au motif que la DDFiP de l’Oise est en cessation de paiement. Faut-il que nous exercions notre droit de retrait quand vous manquez à vos obligations de protection ?

- Aucune sécurité non plus, quand vous inactivez l'alarme incendie de l'immeuble sis rue du Dr Gérard car l'évacuation des hottes du restaurant administratif n'est toujours pas réparée depuis plus d'un an, générant des alertes incendie à répétition. Là aussi, est-il normal que nous allions travailler dans un bâtiment où l'alarme est déconnectée ? Ou bien serait-il plus prudent d'exercer là aussi un droit de retrait ?
- Aucune sécurité encore, quand pour pouvoir passer les canalisations des toilettes de votre État Major au premier étage, le plafond est percé au marteau-piqueur et s'écroule dans les toilettes des collègues des dépôts et services financiers pendant leurs heures de travail. Une chance encore que personne ne se soit trouvé dans les toilettes à ce moment-là.
- Aucune sécurité toujours, quand le feu prend spontanément à St Leu d'Esserent dans une prise, et que vous n'avez pas les moyens de revoir l'installation électrique aussitôt, et qu'il vous faut attendre que des crédits arrivent, un jour peut-être.
- Aucune hygiène, quand le ménage n'est visiblement plus une priorité non plus. Et on n'ose même plus évoquer les multiples toilettes bouchés et malodorants pendant le très long dernier trimestre 2012 où vous étiez sans le sou et où seule la politique du pourrissement était jouable en attendant les dotations 2013.
- Aucune considération pour les conditions de vie au travail, en dépit de tout un tas de mesures d'affichage, puisque la souffrance des agents augmente partout sans que vous ayez les moyens adéquats pour y répondre (même le plan annuel de prévention n'est pas financé depuis plusieurs années). Les collègues craquent, mutent pour aller voir si l'herbe est moins jaune ailleurs, demandent un Congé de Formation Professionnelle pour échapper à l'univers impitoyable de la DGFIP, se renseignent plus que jamais sur les possibilités de détachement, voire de démission, quand ils ne tombent pas finalement malades.
- Aucune reconnaissance, quand les plans de qualification deviennent un problème, quand le point d'indice est gelé, quand les fonctionnaires deviennent coupables d'être trop malades, quand l'harmonisation indemnitaire (par le haut, cela va sans dire) fait figure d'arlésienne dans cette fusion qui laisse de plus en plus perplexes les agents de la DGFIP.

FO exige une véritable politique ministérielle Santé, Sécurité au Travail avec de vrais moyens. **FO** rappelle à bon entendeur le nécessaire engagement de notre Direction Générale, indispensable compte tenu de l'obligation de sécurité qui est une obligation de résultat (la jurisprudence applicable, parle clairement « *d'obligation de sécurité de résultat* »), sans compter la responsabilité pénale du chef de service du fait de son obligation d'assurer la santé et la sécurité des agents placés sous son autorité.

Parce que tout cela n'est plus possible, la section fédérale de FO Finances Oise revendique et exige :

- **la communication des DTA dès leur mise à jour** (puisque nous avons découvert à l'occasion de l'incident de Noailles qu'un DTA avait été fait en mai 2012, sans qu'il nous ait jamais été communiqué en CHS, ce qui est inadmissible),
- **des moyens importants de prévention et d'action,**
- **un DUERP informatisé, tenu à jour et suivi d'effets,**
- **une médecine de prévention départementale,**
- **des prestations de ménage et de nettoyage satisfaisantes, et pas seulement au 4^{ème} étage,**
- **un budget en phase avec les besoins du réseau,**
- **l'arrêt des suppressions d'emplois,**
- **une journée d'autorisation d'absence départementale pour compenser les désagréments subis.**